Votez SNUTER 88
LA FSU TERRITORIALE
Vosges

REVALORISER LES SALAIRES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

UNE URGENCE SOCIALE !



La rémunération des agent·es de la fonction publique territoriale est un pilier essentiel de la reconnaissance de leur engagement quotidien, Collège, action sociale, protection de l'enfance, administratif, culture, routes, etc... : ces missions indispensables à la vie de chacun·e reposent sur des agent.es dont les conditions salariales ne cessent de se dégrader.

En effet, les traitements indiciaires ont perdu près d'un quart de leur valeur en euros constants en vingt-cinq ans.
Une décennie de dévalorisation du point d'indice au début des années 2000, puis quinze années de gel de sa valeur, à peine ponctuées de quelques mesures exceptionnelles : voilà le résultat d'un choix politique délibéré d'appauvrissement des agent·es de la Fonction publique.

DEPUIS LE 1ER JUIN, LA REVALORISATION AUTOMATIQUE DU SMIC EN RAISON DE L'INFLATION A POUR CONSÉQUENCE LE PASSAGE DES RÉMUNÉRATIONS DE CERTAINS AGENT·ES DE CATÉGORIE C ET B SOUS LE SALAIRE MINIMUM. C'EST INACCEPTABLE !

UNE REFONTE TOTALE DES GRILLES S'IMPOSE ! NOUS N'ACCEPTONS PAS LES « BRICOLAGES » QUI MAINTIENNENT UNE POLITIQUE DE BAS SALAIRES QUI DURENT DEPUIS TROP LONGTEMPS !

Pour le SNUTER 88, laisser les agent·es s'enfoncer dans la précarité, c'est fragiliser le service public lui-même. Des agent·es mal rémunéré·es, ce sont des difficultés de recrutement, une perte d'attractivité des métiers territoriaux et, au bout du compte, une dégradation du service rendu aux usager·es.

SNUTER 88
6 quartier de la Magdeleine - 88000 Épinal
03 29 29 86 42 / 06 60 15 48 80 snuterfsu@vosges.fr

U.F.S.U.
Engagé·es au quotidien



REVALORISER LES SALAIRES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ : UNE URGENCE SOCIALE !

FACE À CETTE URGENCE SOCIALE, LA FSU TERRITORIALE REVENDIQUE :

L'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 80 points d'indice supplémentaires à l'ensemble des échelons, indispensables pour compenser les pertes accumulées ;

L'indexation automatique du point d'indice sur l'inflation, afin que le pouvoir d'achat des agent·es ne soit plus la variable d'ajustement des politiques budgétaires ;

Le rétablissement immédiat de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) ;

La reconstruction des grilles indiciaires afin de restaurer une progression de carrière significative et redonner du sens à l'avancement, pour que l'engagement et l'expérience soient véritablement reconnus ;

Un plan ambitieux de titularisation pour résorber la précarité et renforcer la continuité du service public ;

La fin du jour de carence et le rétablissement de la prise en charge à 100 % des arrêts maladie ;

Au **Conseil Départemental des Vosges,** des marges de manœuvre existent pour **améliorer les rémunérations des agents.**

Au Comité Social Territorial, les élus du SNUTER s'engagent à défendre :

- La **revalorisation** de l'indemnitaire (IFSE),
- Une **refonte du système de promotion** garantissant un déroulé de carrière tout au long de la vie professionnelle,
- L'**extension du régime indemnitaire** (prime annuelle comprise) aux contractuels et agents non titulaires (assistants familiaux, CDD, ...),
- La possibilité, pour les agents partant en retraite, d'accéder à une dernière **promotion au moins six mois avant leur départ.**

VOTEZ POUR DES REPRÉSENTANTS DU SNUTER SIÉGEANT AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL, C'EST LA GARANTIE POUR LES AGENTS DE SE DOTER D'ÉLUS PRÉSENTS DANS CETTE INSTANCE POUR FAIRE VALOIR DES REVENDICATIONS SALARIALES, AMÉLIORER LES RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS QUELQUE SOIT LEUR STATUT RESPECTIF.

LA FSU ET L'INTERSYNDICALE FONCTION PUBLIQUE APPELLE À LA MOBILISATION ET À LA GRÈVE LE MARDI 17 NOVEMBRE AFIN D'EXIGER UNE HAUSSE IMMÉDIATE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE.

SNUTER 88
6 quartier de la Magdeleine - 88000 Épinal
03 29 29 86 42 / 06 60 15 48 80 snuterfsu@vosges.fr

Engagé·es au quotidien

F.S.U.